

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERNARD René, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOU Frédéric, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, PASQUER Alain, TAILLEBOURG Colette, JACQUET Alain, DENIS Christian, MULTON Jean-Michel, HOUSSIN Patrice, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBAULT Wilfried, WILLIAMS Richard, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, VARVOU Jean-Pierre, TRUFFAUT Jacqueline.

Monsieur RIGOLLET LE-BIHAN Erwann excusé, pouvoir à Monsieur Didier CIRET

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 17 Novembre 2014.

TARIFS 2015

CANTINES

Communes	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant	5 ^è enfant
LE BLANC Rosnay, Oulches, Concremiers, Tournon-St Martin, La Pérouille, Rivarennnes, Thenay, Douadic, Nuret-le-Ferron, Sauzelles, Mérygny, Ingrandes, Ruffec, Pouligny- St-Pierre, Lureuil, Ciron	2,60	2,46	1,60	0,83
Vigoux	2,50	2.46	1.6	0.83

Adultes : 4,45 €, Personnel de la CDC ne bénéficiant pas de la gratuité : 1,75 €

Stagiaires scolaires et assistants d'éducation : prix des repas enfants dans les cantines concernées ;

Intervenants musique : gratuit

GARDERIES PERI-SCOLAIRES

	Temps de garde	
	1 heure	Moins d'1/2 heure
1er enfant	1,65	0,84
2 ^{ème} enfant	1,39	0,84

ACCUEIL DE LOISIRS FONTGOMBAULT

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNEE ENFANT AVEC REPAS	PRIX JOURNEE ENFANT SANS REPAS	PRIX DEMI JOURNEE ENFANT AVEC REPAS
0 à 465 €	5,46€	3,68 €	4,31 €
466 à 565 €	6,41 €	4,25 €	5,00 €
566 € à 665 €	7,46€	4,99 €	5,88 €
666 à 765 €	8,72 €	5,83 €	6,88 €
766 € à 865 €	10,19 €	6,83 €	8,00 €
866 à 965 €	11,71 €	7,82 €	9,25 €
966 € et plus	13,44 €	9,03 €	10,63 €

CIPAT

Animation estivale : 5 € la journée, 3 € la demi-journée

Descente canoé : 5 €

Les formules : 16 € la journée adulte, 8 € la journée enfant de moins de 12 ans.

Les mini camps : 15 € par journée et par enfant, 7,5 € pour une demi-journée par enfant.

LOCATION DES LOCAUX DE L'ALSH A FONTGOMBAULT

Biens loués	Territoire communautaire		Hors territoire communautaire	
	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir	Du vendredi soir au lundi matin	En semaine du matin au soir
Halle, Toilettes extérieures	80,00	40,00	100,00	50,00
Halle, Toilettes extérieures salle de réfectoire, cuisine, plonge	120,00	60,00	150,00	75,00
Caution	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

LE SWIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les tarifs du swin à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Entrée + de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf/Piscine) :	6,00 €
Entrée + de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf) :	5,00 €
Entrée - de 12 ans (Swin Golf/Disc Golf/Foot Golf/Piscine) :	2,00 €
Entrée Piscine :	2,00 €
Balle perdue :	2,00 €
Freesbee perdu, ballon perdu :	10,00 €
Vente de balles :	2,00 €
Glaces :	de 1 € à 2 €
Boissons :	1,50 €
¼ d'eau, barres chocolatées :	1 €

LES BIBLIOTHEQUES

LE BLANC

- Abonnement par famille :	17,50 €
- Abonnement scolaire hors famille :	8,00 €
- Abonnement communes hors territoire communautaire :	36,00 €
- Abonnement communes hors territoire communautaire (scolaires hors familles) :	8,00 €
- Période de vacances :	18,00 €
- Caution pour les vacanciers :	56,00 €
- Consultation d'internet et utilisation bureautique du matériel informatique / minute :	0,05 €
- Impression d'un document par le matériel informatique / page noire et blanc :	0,15 €

TOURNON SAINT MARTIN

- Photocopies :	0,15 €
- Remboursement boîtier CD simple :	1,10 €
- Remboursement CD double :	2,00 €
- Remboursement boîtier cassette :	1,00 €
- Adhésion habitants hors territoire communautaire :	10,00€
- Caution uniquement pour les saisonniers hors territoire communautaire	15,00€

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Dominique HERVO présente la journée « Prenez l'air » du 27 juin 2015. Cette manifestation qui se veut familiale permettra de découvrir les savoir-faire de la Communauté de Communes notamment terme d'animation et d'accueils de la petite enfance et de la jeunesse. Des activités seront proposées tout au long de l'après-midi. Les convives pourront se restaurer en soirée autour d'un repas préparé par des agents communautaires et autour d'un spectacle. Les programmes seront prêts à la fin du premier trimestre 2015. Le Conseil Communautaire fixe le tarif à 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Monsieur Daniel CHAMPIGNY présente l'avancée de la prise de compétence de la lecture publique depuis le 1^{er} janvier 2014. A priori les bibliobus arrêteront leur tournée d'ici la fin de l'année 2016. Actuellement, il y a deux bibliothèques qui fonctionnent avec des professionnels et 7 avec des bénévoles. Le réseau se met en place et crée des liens avec la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

Ce réseau permet

- d'anticiper la fin programmée de l'action de la bibliothèque départementale ;
- au public d'avoir accès à une offre plus importante ;
- de moderniser les équipements ;
- d'accompagner les bénévoles ;
- la mise en place d'expositions, de spectacles, d'animations et d'ateliers.

Différentes actions ont été menées :

- L'Atelier « Super Héros » à la bibliothèque du Blanc ;
- La confection d'arbres-livres à Concremiers et au Blanc ;
- La conteuse Véronique Legangneux et la fabrication d'un sac à livres à Tournon-St-Martin ;
- La formation « littérature jeunesse » pour les personnels communautaires ;
- Des animations de livre pop-up dans le cadre de « 1, 2, 3 Ciné ».

Le réseau va permettre très rapidement :

- le passage hebdomadaire de la navette de la CDC qui permettra un renouvellement plus fréquent du fonds ;
- des lieux ressources : accès à internet, lieux de rencontres ;
- une plus forte implication dans les événements du territoire : expositions, résidences, Chapitre Nature.

Des questions restent à régler :

- l'uniformisation des tarifs ;
- mise en place d'une carte d'adhésion ;
- mise en place d'un WI-FI sécurisé

Une nouvelle demande : la Commune de Pouligny-St-Pierre souhaite se doter d'un point lecture. Pour ce faire, elle mettrait un bâtiment à disposition de la CDC. Ceci permettrait de pallier l'absence du bibliobus dont la tournée devrait s'arrêter fin 2016. Une équipe motivée est déjà constituée et la contribution serait faible pour la BDI et la CDC.

L'ouverture vers Cœur de Brenne avec les communes de Martizay, Mézières en Brenne et Azay-le-Ferron : un logiciel commun a déjà été acquis.

Il présente également la saison culturelle. Le spectacle Akoréakro a réuni 510 élèves et 1100 personnes tout public en Octobre 2014. L'Idiot sublime a été présenté au Blanc et à Thenay à 350 élèves et 50 personnes tout public.

Les actions à venir :

- Histoires papier le 14 janvier à la salle des fêtes du Blanc pour les petits à partir de 5 ans ;
- Lune et Soleil le 11 février au Moulin de la Filature au Blanc pour les petits à partir de 1 an ;
- Pomme le 25 mars à la salle des fêtes du Blanc pour les petits à partir de 3 ans ;
- Bas les pattes, concert Rock le 17 avril au Moulin de la Filature au Blanc pour les petits dès 6 ans ;
- Chapitre Nature les 15, 16 et 17 mai au Blanc ;
- Mini concert pour les mini z'oreilles le 10 juin à la salle des fêtes du Blanc pour les petits dès 4 ans.

61 000 € ont été dépensés en 2014 et la Région Centre a participé à hauteur de 20 000 €.

Les pistes pour 2015 :

- Equipement de salles en noir : les élus intéressés peuvent s'adresser à Pauline AROUTCHEFF. Il n'est pas toujours nécessaire que la salle soit grande.
- Poursuite de la gestion du PACT de la Région Centre pour 13 structures et associations du territoire communautaire ;
- Accompagnement et développement de l'action culturelle à destination des multi-accueils et des bibliothèques.

Dans le cadre des travaux pour la création d'une salle d'exposition à Néons sur Creuse, le Conseil Communautaire accepte de recevoir la part du FAR départemental à la place de la Commune de Néons sur Creuse.

Le Conseil Communautaire

- Décide de contracter auprès de la Banque Postale un emprunt de 210 000 € pour la ZA de Pouligny St Pierre et un emprunt de 90 000 € pour les autres investissements de 2014 ;
- Autorise le Président à mandater aux articles 6554 et 739113 avant le vote du budget ;
- Approuve des modifications de postes suite à des réussites à des concours ou à des avancements de grades ;
- Autorise le Président à signer un acte d'acquisition pour un bâtiment situé dans la ZI des Groges et à rétrocéder des parcelles dans différentes zones artisanales ;
- Accepte de participer à hauteur de 6 678,70 pour le Syndicat du bassin de l'Anglin
- Décide de solliciter une DETR 2015 pour la 2^{ème} tranche des toitures photovoltaïques et sur le réseau de chaleur.